

0

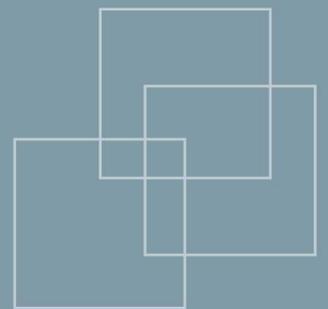


Organisation  
internationale  
du Travail  
Genève



# Programme de formation de l'OIT sur le **Développement d'un programme national sur la sécurité et la santé au travail**

Module 0  
**Guide du formateur**





Programme de formation  
de l'OIT sur le  
**Développement d'un  
programme national  
sur la sécurité  
et la santé au travail**

Module 0  
**Guide du formateur**



Copyright © Organisation internationale du Travail 2014

Première édition 2014

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: [pubdroit@ilo.org](mailto:pubdroit@ilo.org). Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site [www.ifrro.org](http://www.ifrro.org) afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

---

*Programme de formation de l'OIT sur le Développement d'un programme national sur la sécurité et la santé au travail, Genève: OIT, 2013.*

ISBN: 978-92-2-226958-7 (print), 978-92-2-226959-4 (web pdf), 978-92-2-226960-0 (CD-ROM)

Disponible aussi en anglais: *ILO Training Package on Development of a National Programme of Occupational Safety and Health, ISBN: 978-92-2-126958-8 (print), 978-92-2-126959-5 (web pdf), 978-92-2-126960-1 (CD-ROM)*

*Données de catalogage du BIT*

13.04.2

---

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: [pubvente@ilo.org](mailto:pubvente@ilo.org) ou visitez notre site Web: [www.ilo.org/publns](http://www.ilo.org/publns).

Visitez notre site web: [www.ilo.org/ipecc](http://www.ilo.org/ipecc)

---

Photocomposition et impression par le Centre International de Formation de l'OIT (CIF-OIT), Italie

## Table des matières

<b>1. CONTENU ET OBJECTIFS DE LA FORMATION</b> .....	1
1.1. Contenu et objectifs du module 1 .....	2
1.2. Contenu et objectifs du module 2 .....	4
1.3. Contenu et objectifs du module 3 .....	6
1.4. Contenu et objectifs du module 4 .....	7
<b>2. FORMATIONS PROPOSÉES</b> .....	9
2.1. Atelier sur un profil national en matière de SST.....	10
2.2. Atelier sur une politique nationale en matière de SST .....	11
2.3. Atelier sur un programme national en matière de SST (plan stratégique) .....	12
2.4. Atelier sur le programme national en matière de SST (plan d'actions) .....	14
<b>3. ACTIVITÉS PARTICIPATIVES (exercices)</b> .....	17
✎ Exercice 1 .....	17
✎ Exercice 2 .....	19
✎ Exercice 3 .....	21
✎ Exercice 4 .....	22
✎ Exercice 5 .....	27
✎ Exercice 6 .....	29
✎ Exercice 7 .....	31
✎ Exercice 8 .....	33
✎ Exercice 9 .....	35
✎ Exercice 10 .....	36



L'agence suédoise de développement international (ASDI) a financé le projet « *Linking safety and health at work to sustainable economic development: from theory and platitudes to conviction and action* » (« Lier la sécurité et la santé au travail au développement économique durable: de la théorie et des banalités à la conviction et l'action »). Ce projet a pour objet d'améliorer la sécurité et la santé au travail pour tous les travailleurs en développant des produits globaux destinés à combler les lacunes en termes de méthodologie et d'information dans ce domaine et en mobilisant les acteurs nationaux pour la mise en œuvre de mesures pratiques aux niveaux national, local et de l'entreprise. Le projet inclut, entre autres, l'élaboration de supports de formation, d'outils pratiques et de directives de politique afin de renforcer les capacités nationales et locales en matière de sécurité et de santé au travail et d'aider les mandants à établir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de sécurité et de santé au travail.



# 1. CONTENU ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de soutenir les activités de formation destinées à promouvoir l'approche stratégique de l'OIT en matière de **sécurité et santé au travail (SST)**. Elle contribue au développement d'un programme national en matière de SST, ainsi qu'à la rédaction d'une politique nationale et un profil national en matière de SST.

Ce Module 0 est destiné à l'utilisation exclusive du formateur. Il lui offre des outils pour organiser les diverses activités de formation et délivrer les formations.

Les Modules 1, 2, 3 et 4 sont destinés aux personnes recevant la formation. Ils peuvent être utilisés comme guide pour compléter les sessions de formation et pour élargir leurs connaissances avant ou après les activités de formation. S'ils étaient principalement prévus comme aides de formation, ils peuvent également être utilisés comme documents de référence par des spécialistes ou par des décideurs tripartites responsables de la gouvernance nationale de la SST.



## 1.1. Contenu et objectifs du module 1

Le Module 1 évoque le besoin et les raisons d'un cadre promotionnel sur la SST, qui est celui de l'amélioration de la gouvernance de la SST grâce à de meilleurs politiques, systèmes, programmes et plans d'action nationaux en matière de SST.

Ce module a été développé à l'aide des normes de l'OIT suivantes: la convention sur la sécurité et la santé au travail, 1981 (n° 155) et sa recommandation (n° 164); le cadre promotionnel pour la convention sur la sécurité et la santé au travail, 2006 (n° 187) et sa recommandation (n° 197); les conclusions adoptées par la Conférence internationale du Travail lors de sa 91<sup>e</sup> session en 2003 (Stratégie internationale sur la sécurité et la santé au travail); et le rapport IV(1) de la Conférence internationale du Travail, 93<sup>e</sup> session, 2005 (Cadre promotionnel pour la recommandation sur la sécurité et la santé au travail).

L'objectif du module 1 est de permettre aux personnes en formation de comprendre l'approche stratégique de l'OIT en matière de développement national de la SST. À la fin de ce module, les personnes en formation seront en mesure de:

- décrire les principaux instruments et directives de l'OIT et les principaux concepts concernant la gouvernance nationale de la SST;
- expliquer les bénéfices du développement d'une approche cadre pour aborder la SST, ainsi que ses avantages par rapport à l'approche traditionnelle;
- motiver la nécessité d'adoption d'une politique nationale en matière de SST, ainsi que son objectif et son contenu;
- identifier les étapes du développement d'un Programme national sur la SST;
- décrire les rôles des principales parties prenantes dans le développement national de la SST.

Le contenu du module 1 est le suivant:

### 1. Présentation de l'approche stratégique de l'OIT

- 1.1. Approche stratégique de l'OIT envers la SST et ses concepts
- 1.2. Comment les différents concepts sont-ils associés ?

### 2. Normes et directives de l'OIT pour le développement de la SST

- 2.1 Conventions et recommandations de l'OIT
- 2.2 Instruments de l'OIT sur les politiques d'action directrices

### 3. Pourquoi un cadre promotionnel sur la SST ?

- 3.1 Culture nationale de prévention en matière de sécurité et de santé
- 3.2 Approche fondée sur les systèmes de gestion
- 3.3 Avantages de l'approche stratégique de l'OIT

### 4. Politique nationale en matière de SST

- 4.1 Éléments d'une politique nationale en matière de SST

### 5. Procédures du développement d'un programme national en matière de SST



## 1.1. Contenu et objectifs du module 1

### 6. Rôle des principales parties prenantes

6.1 Rôle des gouvernements

6.2 Rôle des partenaires sociaux



## 1.2. Contenu et objectifs du module 2

Le Module 2 couvre le système national en matière de sécurité et de santé au travail, ses principaux composants, fonctions et organisation, ainsi que tous les problèmes éventuels issus d'une position internationale. Il ne décrit pas le système de chaque pays, mais fournit plutôt aux personnes recevant la formation des informations contextuelles sur les composants génériques d'un système national SST, ainsi que sur les institutions gouvernementales concernées, et les options opérationnelles et organisationnelles pour leurs diverses fonctions se rapportant à la SST à un niveau national. Il offre également des informations sur les problèmes les plus fréquents avec les divers composants du système national SST.

Ce module se base sur le document de travail « Guide d'introduction aux systèmes nationaux en matière de sécurité et santé au travail ».

L'objectif du Module 2 est de renforcer les connaissances des personnes suivant la formation sur les diverses structures et fonctions d'un système national SST. À la fin de ce module, les personnes en formation seront en mesure de:

- décrire le contenu des principaux composants d'un système national SST;
- expliquer l'objectif et la pertinence des fonctions exécutées dans la gestion de la SST au niveau national;
- énumérer les difficultés éventuelles affrontées par les principaux composants d'un système national SST et proposer des solutions pratiques;
- réaliser une analyse critique de la capacité et de la performance d'un système national SST.

Le contenu du module 2 est le suivant:

### 1. Système national de la sécurité et de la santé au travail

### 2. Autorités compétentes

### 3. Organe tripartite national

### 4. Lois et réglementations

- 4.1. Portée et couverture des réglementations
- 4.2. Organisation du cadre réglementaire
- 4.3. Modification de l'approche du cadre réglementaire

### 5. Mécanismes de garantie de la conformité

- 5.1. Garantir la conformité
- 5.2. Diffusion des lois
- 5.3. Promouvoir la conformité aux réglementations en matière de SST
- 5.4. Inspection du travail
- 5.5. Droits et obligations des inspecteurs
- 5.6. Organisation des inspections
- 5.7. Régime de sanctions



## 1.2. Contenu et objectifs du module 2

### 6. Informations sur la sécurité et la santé au travail

### 7. Services de conseil à propos de la sécurité et de la santé au travail

- 7.1. Rôle des autorités publiques
- 7.2. Modèles des services de conseil à propos de la SST

### 8. Mécanismes de coopération bipartite au niveau de l'entreprise

### 9. Education et formation

- 9.1. SST dans le système d'éducation
- 9.2. Formation spécifique sur la SST

### 10. Recueil et analyse des informations

- 10.1. Sources des informations
- 10.2 Notification des accidents et maladies professionnels
- 10.3 Recherches sur la sécurité et la santé au travail

### 11. Régimes pour les accidents du travail

- 11.1. Couverture
- 11.2. Bénéfices
- 11.3. Établissements d'assurance et financement

### 12. Mécanismes stratégiques pour le soutien des entreprises

- 12.1. Exigences en matière de sécurité: interdictions, restrictions et systèmes de certification
- 12.2. Régimes pour les systèmes de gestion de la SST
- 12.3. Régimes promotionnels pour la SST pour les micro-entreprises et les petites entreprises



## 1.3. Contenu et objectifs du module 3

Le Module 3 fournit des conseils sur le contenu essentiel d'un profil national de la sécurité et la santé au travail (profil national SST), les sources d'informations potentielles et le processus de recueil des informations. Le module fournit également des conseils sur le processus d'analyse des informations recueillies et sur l'établissement des priorités nationales en matière de sécurité et de santé au travail.

Ce module a principalement été développé sur la base de la recommandation 197 de l'OIT et de l'aperçu de l'OIT pour la compilation d'un profil national en matière de sécurité et de santé au travail.

L'objectif du Module 3 est d'augmenter les connaissances et les compétences des spécialistes en SST et des décisionnaires tripartites impliqués dans la rédaction d'un profil national SST, dans l'analyse des informations et dans la formulation de priorités nationales pour la SST. À la fin de ce module, les personnes en formation seront en mesure de:

- énumérer les informations les plus pertinentes à recueillir pour l'engagement d'un profil national SST;
- identifier les sources des informations sur la SST au niveau national;
- analyser les informations afin d'établir une image claire de la situation nationale en matière de SST;
- formuler les priorités en matière de SST au niveau national;
- utiliser le profil national SST comme outil pour l'amélioration continue.

Le contenu du module 3 est le suivant:

### 1. Introduction

2. Système national de la sécurité et de la santé au travail
  - 2.1. But et objectifs

### 3. Préparation du profil national SST

- 3.1. Contenu
- 3.2. Recueil d'informations
- 3.3. Examen des documents, dossiers et bases de données
- 3.4. Enquêtes
- 3.5. Demandes et entrevues

### 4. Analyse de la situation locale

- 4.1. Réunions des parties prenantes
- 4.2. Identification des points clés
- 4.3. Causes et effets

### 5. Établissement des priorités

- 5.1. Quelles sont les priorités clés ?
- 5.2. Critères pour établir les priorités
- 5.3. Types de priorités nationales en matière de SST



## 1.4. Contenu et objectifs du module 4

Le Module 4 fournit des conseils sur les concepts, le contenu et la méthodologie pour la rédaction d'un programme national SST, ainsi que des conseils sur les processus de son lancement, de l'application, de la surveillance, de l'évaluation et des rapports.

Pour le développement de ce module, des examens et une analyse comparative des stratégies nationales et des programmes SST dans un certain nombre de pays ont été pris en compte.

L'objectif du Module 4 est la mise à niveau des compétences des spécialistes en SST et des décideurs tripartites afin de leur permettre de rédiger, d'appliquer et d'évaluer un programme national SST. À la fin de ce module, les personnes en formation seront en mesure de:

Décrire une approche pratique pour la rédaction, l'application, la surveillance, l'évaluation et l'examen d'un programme national de sécurité et de santé au travail;

Définir les concepts les plus pertinents utilisés dans les processus de planification, de surveillance, d'évaluation et d'examen;

Participer au processus collaboratif pour l'établissement d'objectifs, d'activités, de ressources, de délais, etc., pour la rédaction d'un programme national SST;

Surveiller l'application et évaluer le programme national SST.

Le contenu du module 4 est le suivant:

### 1. Introduction

- 1.1. Pourquoi un programme national SST ?
- 1.2. Initiatives internationales

### 2. Planification d'un programme national SST

- 2.1. Plans stratégiques et d'actions
- 2.2. Planification nationale et régionale
- 2.3. Durée du programme
- 2.4. Processus de planification

### 3. Planification stratégique

- 3.1. Concepts de planification stratégique
- 3.2. Définition des objectifs et cibles
- 3.3. Définition des priorités et stratégies générales
- 3.4. Dispositions pour la mesure de la performance

### 4. Planification d'actions

- 4.1. Concepts sur la planification d'actions
- 4.2. Définition des résultats attendus
- 4.3. Définition des activités et produits
- 4.4. Définition des ressources, responsabilités et délais



## 1.4. Contenu et objectifs du module 4

### 5. Lancement et communication

### 6. Application des activités

### 7. Surveillance et évaluation

7.1. Surveillance du programme

7.2. Paramètres d'évaluation

### 8. Examen et amélioration continue du programme national



## 2. FORMATIONS PROPOSÉES

La formation peut être utilisée pour soutenir les différentes formations pour différents publics et objectifs. Les quatre formations suivantes se complètent en ce qui concerne l'objectif de la gouvernance nationale et peuvent être fournies sous forme de kit:

1. Atelier sur un profil national en matière de SST.
2. Atelier sur une politique nationale en matière de SST.
3. Atelier sur un programme national en matière de SST (plan stratégique).
4. Atelier sur un programme national en matière de SST (plan stratégique et d'action).

En outre, les documents de ce kit peuvent être utilisés pour des interventions plus brèves de durée variée, par exemple pour fournir des présentations afin de sensibiliser sur le cadre promotionnel pour la SST parmi divers publics (spécialistes SST, représentants des employés, représentants des employeurs, décideurs politiques, fonctionnaires et public général).



## 2.1. Atelier sur un profil national en matière de SST

**Objectif global:** rédaction d'un profil national en matière de SST.

**Durée:** un jour.

**Groupe cible:** groupe de travail en charge de préparer un profil national SST et principaux informateurs tripartites.

**Conditions pré-requises:** les membres du groupe de travail doivent déjà avoir été sélectionnés.

### Plan du cours

Durée	Sessions	Ressources
90 minutes	Début de l'intervention - - - Présentation: Approche stratégique de l'OIT envers la SST - - - Exercice du groupe de travail: clarifier les concepts et objectifs	Diapositives pour le Module 1: <i>Approche stratégique de l'OIT envers la SST (diapositives 1–17 et 23–34)</i> - - - <i>Exercice 1: Clarifier les concepts et objectifs de la gouvernance de la SST</i>
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Présentation: Système national SST	<i>Diapositives pour le Module 2: Système national SST</i>
90 minutes	<i>Pause déjeuner</i>	
90 minutes	Présentation (suite): Système national SST  Exercice du groupe de travail: analyser le système SST de votre pays	<i>Exercice 5: analyser le système SST de votre pays</i>
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Présentation: Profil SST national Fin de l'intervention	<i>Diapositives pour le Module 3: Profil national SST</i>



## 2.2. Atelier sur une politique nationale en matière de SST

**Objectif global:** rédaction d'une politique nationale SST.

**Durée:** un jour.

**Groupe cible:** décisionnaires tripartites

**Conditions préalables:** une copie des réglementations et documents les plus pertinents se rapportant à la SST (loi sur le travail, politique SST, loi SST, codes de conduite, mise à disposition des documents les plus pertinents)

### Plan du cours

Durée	Sessions	Ressources
90 minutes	Intervention - - - Présentation: Approche stratégique de l'OIT envers la SST - - - Exercice du groupe de travail: clarifier les concepts et objectifs	<i>Diapositives pour le Module 1: Approche stratégique de l'OIT envers la SST (diapositives 1-17 et 23-34)</i> - - - <i>Exercice 1: Clarifier les concepts et objectifs de la gouvernance de la SST</i>
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Présentation: Politique nationale SST - - - Exercice du groupe de travail: contenu d'une politique nationale SST	<i>Diapositives du Module 1: Approche stratégique de l'OIT envers la SST (diapositives 18-22)</i>  <i>Exercice 2: contenu d'une politique nationale SST</i>
90 minutes	<i>Pause déjeuner</i>	
90 minutes	Exercice du groupe de travail: Rédaction des déclarations pour une politique nationale SST	<i>Exercice 3: Rédaction des déclarations pour une politique nationale SST</i>
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Discussion plénière: déclarations sur une politique nationale SST - - - Exercice du groupe de travail: analyse du système SST de votre pays - - - Fin de l'intervention	<i>Exercice 5: analyse du système SST de votre pays</i>



## 2.3. Atelier sur un programme national en matière de SST (plan stratégique)

**Objectif global:** rédaction d'un programme national SST, y compris le processus de planification stratégique.

**Durée:** trois jours.

**Groupe cible:** décisionnaires tripartites.

**Conditions préalables:** profil national SST préparé. Les participants doivent connaître le profil.

### Plans du cours:

#### 1<sup>er</sup> jour

Durée	Sessions	Ressources
90 minutes	Intervention - - - Présentation: Approche stratégique de l'OIT envers la SST	<i>Diapositives pour le Module 1: Approche stratégique de l'OIT envers la SST</i>
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Exercice du groupe de travail: clarifier les concepts et objectifs - - - Présentation: Système national SST	<i>Exercice 1: Clarifier les concepts et objectifs de la gouvernance de la SST</i> - - - <i>Diapositives pour le Module 2: Système national SST</i>
90 minutes	<i>Pause déjeuner</i>	
90 minutes	Présentation (suite): Système national SST - - - Exercice du groupe de travail: analyse du système SST de votre pays	<i>Diapositives pour le Module 2: Système national SST</i> - - - <i>Exercice 5: analyse du système SST de votre pays</i>
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Exercice du groupe de travail : Étude de cas - Analyse de la situation dans un pays	<i>Exercice 4: Étude de cas - Analyse de la situation dans un pays</i>



2<sup>e</sup> jour

Durée	Sessions	Ressources
90 minutes	Présentation: profil national SST d'un pays	<i>Présentation ad hoc sur le document « Profil national SST du pays »</i>
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Exercice du groupe de travail: identifier les principaux points et lacunes dans la situation SST	<i>Exercice 6: identifier les principaux points et lacunes dans la situation SST.</i>
90 minutes	<i>Pause déjeuner</i>	
90 minutes	Exercice du groupe de travail: Identification des causes et effets	<i>Exercice du groupe de travail: Identification des causes et effets</i>
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Présentation: Profil SST national - - - Exercice du groupe de travail: Définition des priorités	<i>Diapositives pour le Module 3: Profil national SST (diapositives 21–25)</i> - - - <i>Exercice 3: Définition des priorités</i>

3<sup>e</sup> jour

Durée	Sessions	Ressources
90 minutes	Rapport et discussion plénière: Définition des priorités	
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Présentation: Programme national SST	<i>Diapositives pour le Module 4: Programme national SST (diapositives 1–25)</i>
90 minutes	Pause déjeuner	
90 minutes	<i>Présentation: Lancement d'un programme national SST: objectifs, références et stratégies</i>	<i>Exercice 8: Lancement d'un programme national SST: objectifs, références et stratégies</i>
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Discussion plénière: objectifs, références et stratégies - - - Fin de l'intervention	



## 2.4. Atelier sur le programme national en matière de SST (plan d'actions)

**Objectif global:** rédaction d'un programme national SST, y compris les processus de planification stratégique et d'actions.

**Durée:** quatre jours.

**Groupe cible:** décisionnaires tripartites.

**Conditions préalables:** profil national SST terminé.

### Plans du cours:

#### 1<sup>er</sup> jour

Durée	Sessions	Ressources
90 minutes	Intervention - - - Présentation: Approche stratégique de l'OIT envers la SST	<i>Diapositives pour le Module 1: Approche stratégique de l'OIT envers la SST</i>
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Exercice du groupe de travail: clarifier les concepts et objectifs - - - Présentation: Système national SST	<i>Exercice 1: Clarifier les concepts et objectifs de la gouvernance de la SST</i> - - - <i>Diapositives pour le Module 2: Système national SST</i>
90 minutes	<i>Pause déjeuner</i>	
90 minutes	Présentation (suite): Système national SST - - - Exercice du groupe de travail: analyse du système SST de votre pays	<i>Diapositives pour le Module 2: Système national SST</i> - - - <i>Exercice 4: analyse du système SST de votre pays</i>
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Exercice du groupe de travail – Étude de cas: Analyse de la situation dans un pays	<i>Exercice 5- Étude de cas: Analyse de la situation dans un pays</i>



2<sup>e</sup> jour

Durée	Sessions	Ressources
90 minutes	Présentation: profil national SST d'un pays	<i>Présentation ad hoc sur le document « Profil national SST du pays »</i>
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Exercice du groupe de travail: identifier les principaux points et lacunes dans la situation SST	<i>Exercice 6: identifier les principaux points et lacunes dans la situation SST.</i>
90 minutes	<i>Pause déjeuner</i>	
90 minutes	Exercice du groupe de travail: Identification des causes et effets	<i>Exercice 7: Identification des causes et effets</i>
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Présentation: Profil SST national - - - Exercice du groupe de travail: Définition des priorités	<i>Diapositives pour le Module 3: Profil national SST (diapositives 21–25)</i> - - - <i>Exercice 8: Définition des priorités</i>

3<sup>e</sup> jour

Durée	Sessions	Ressources
90 minutes	Rapport et discussion plénière: Définition des priorités	
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Présentation: Programme national SST	<i>Diapositives pour le Module 4: Programme national SST (diapositives 1–25)</i>
90 minutes	Pause déjeuner	
90 minutes	<i>Présentation: Lancement d'un programme national SST: objectifs, références et stratégies</i>	<i>Exercice 9: Lancement d'un programme national SST: objectifs, références et stratégies</i>
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Discussion plénière: objectifs, références et stratégies - - - Fin de l'intervention	



4<sup>e</sup> jour

Durée	Sessions	Ressources
90 minutes	Présentation: Programme national SST Exercice en plénière: Familiarisation avec la planification des actions <sup>1</sup>	<i>Diapositives pour le Module 4: Programme national SST (diapositives 26-35) Exercice 9: Familiarisation avec la planification des actions</i>
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Exercice du groupe de travail: Familiarisation avec la planification des actions	<i>Exercice 10: Familiarisation avec la planification des actions</i>
90 minutes	Pause déjeuner	
90 minutes	<i>Rapport et discussion plénière: Définition des priorités</i>	
30 minutes	<i>Pause</i>	
90 minutes	Présentation: Lancement, évaluation et examen du programme national SST	<i>Diapositives pour le Module 4: Programme national SST (diapositives 36-50)</i>



<sup>1</sup> Le formateur utilisera le formulaire de l'Exercice 9 comme exemple lors de l'exercice en plénière

# 3. ACTIVITÉS PARTICIPATIVES (EXERCICES)

## Exercice 1

<b>TITRE</b>	<b>Clarifier les concepts et objectifs de la gouvernance de la SST</b>
<b>OBJECTIFS</b>	Définir et comprendre les principaux concepts de la gouvernance SST au niveau national et leur utilité pour votre pays
<b>TÂCHE</b>	<p>Les participants se réuniront en petits groupes de travail. Chaque groupe doit nommer un porte-parole.</p> <p>Grâce à la discussion dans le groupe, préparer une définition des concepts suivants, en faisant la distinction entre leurs divers objectifs et significations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique nationale sur la sécurité et la santé au travail.</li> <li>• Profil national de la sécurité et de la santé au travail.</li> <li>• Système national sur la sécurité et la santé au travail.</li> <li>• Programme national sur la sécurité et la santé au travail.</li> </ul> <p>Selon vous, pour votre pays, quel serait le bénéfice de documenter le système SST et de produire un profil SST, une politique SST et un programme SST ?</p> <p>Veillez noter les conclusions de votre groupe dans le tableau ci-dessous.</p>
<b>TEMPS</b>	Vous aurez 30 minutes pour cet exercice. Le porte-parole de chaque groupe ne doit pas prendre plus de cinq minutes pour présenter les conclusions du groupe.



**Tableau: Définition des concepts et objectifs de la gouvernance de la SST**

CONCEPT	DÉFINITION	OBJECTIF
Politique nationale SST		
Profil national SST		
Système national SST		
Programme national SST		



## Exercice 2

<b>TITRE</b>	<b>Clarifier les concepts et objectifs de la gouvernance de la SST</b>
<b>OBJECTIFS</b>	Identifier les principes et le contenu devant être inclus dans un document de politique nationale SST.
<b>TÂCHE</b>	<p>Les participants se réuniront en groupes de travail. Chaque groupe doit nommer un porte-parole.</p> <p>Grâce à l'évaluation du tableau ci-dessous et à la discussion en groupe, sélectionner les points devant être inclus dans la rédaction d'une politique nationale SST. Sélectionner dix éléments au maximum.</p> <p>Veuillez noter les conclusions de votre groupe dans le tableau ci-dessous.</p>
<b>TEMPS</b>	TEMPS Vous aurez 30 minutes pour cet exercice. Le porte-parole de chaque groupe doit présenter les conclusions du groupe en 5 minutes.



- La prévention (comme approche de choix envers les pratiques en matière de SST, plutôt que les soins, la réhabilitation et l'indemnisation)
- Principales sphères d'action pour la SST
- Évaluation des risques ou dangers professionnels
- Lutte contre les risques ou dangers professionnels à la source
- Travailleurs couverts par la politique
- Droits et obligations des employeurs et employés
- Rôles des différentes autorités par rapport à la SST
- Consultation tripartite au niveau national et consultation bipartite au niveau de l'entreprise
- Types d'action (réglementation, inspection, promotion et soutien, formation ou autres) devant être développés et appliqués
- Développement des compétences
- Engagement
- Évaluation et amélioration continue
- Gestion de la SST
- Principes préventifs
- Culture de la sécurité
- Intégration de la SST dans la structure de l'entreprise
- Autres éléments



### Exercice 3

<b>TITRE</b>	<b>Rédaction des déclarations pour une politique nationale SST</b>
<b>OBJECTIFS</b>	Formuler une politique nationale SST.
<b>TÂCHE</b>	<p>Les participants se réuniront en groupes de travail. Chaque groupe doit nommer un porte-parole.</p> <p>En gardant à l'esprit les éléments choisis au cours de l'exercice précédent et qui doivent être inclus dans une politique nationale SST, rédiger au moins cinq déclarations.</p> <p>Veuillez noter les conclusions de votre groupe pour le rapport.</p>
<b>TEMPS</b>	Vous aurez 45 minutes pour cet exercice. Le porte-parole de chaque groupe doit présenter les conclusions du groupe en 10 minutes.



## Exercice 4

<b>TITRE</b>	<b>Analyse de la situation dans un pays</b>
<b>OBJECTIFS</b>	Évaluer la capacité à identifier les problèmes, analyser une situation complexe et proposer des mesures pour l'amélioration.
<b>TÂCHE</b>	<p>Les participants se réuniront en petits groupes de travail (cinq personnes). Chaque groupe doit nommer un porte-parole.</p> <p>Lire et analyser l'étude de cas ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et établir la priorité des problèmes fonctionnels existants.</li> <li>• Établir un plan, en proposant des solutions pour améliorer la situation présente.</li> </ul> <p>Veuillez noter les conclusions de votre groupe dans le tableau ci-dessous.</p>
<b>TEMPS</b>	Vous aurez 1 heure pour cet exercice. Le porte-parole de chaque groupe doit présenter les conclusions du groupe en 5 minutes.

## ÉTUDE DE CAS

### Informations générales sur le pays

- Population: 10 millions (groupe de travail: 6 millions)
- Pourcentage dans l'économie parallèle: 33 %
- Nombre d'entreprises: 100 000 (100 employés ou plus: 1 000 entreprises; 50-100 employés: 2 500 entreprises)
- Pourcentage d'employés syndiqués: 30 % des employés avec un emploi régulier

Industrie	Entreprises avec 100 employés et plus	Entreprises avec 50 à 100 employés	Entreprises avec moins de 50 employés	Nombre d'employés avec un emploi régulier	Accidents mortels
Construction	5	100	2 500	150 000	100
Fabrication	600	1 600	48 500	2 500 000	150
Agriculture	45	100	4 000	300 000	45
Commerce	150	300	25 000	600 000	20
Autres	200	400	16 500	450 000	30
<b>TOTAL</b>	<b>1 000</b>	<b>2 500</b>	<b>96 500</b>	<b>4 000 000</b>	<b>345</b>



## Inspection du travail

Nombre d'inspecteurs du travail: 130

**Profil:** Inspecteurs généralistes (abordant un grand nombre de problèmes d'emploi et du travail, y compris la SST): 80 avec un diplôme universitaire (principalement des avocats) et 35 sans diplôme universitaire, mais avec plus de 20 ans d'expérience comme inspecteur. Les 15 autres inspecteurs ont un diplôme universitaire dans un domaine technique, principalement l'ingénierie et la chimie. Ils constituent un service SST interne pour l'inspection. Il y a deux ans, ce service SST était constitué de 45 inspecteurs SST qui réalisaient des inspections SST de routine, mais une vaste proportion d'entre eux a quitté l'inspection pour travailler dans le secteur privé. Actuellement, le service SST est principalement en charge des investigations sur les accidents, des inspections de machines (par exemple, appareils de levage et chaudières à pression) et de la mesure des risques physiques et chimiques, chaque fois que cela est requis par les autres inspecteurs.

Les inspecteurs du travail pensent qu'ils sont mal payés, mais au cours de l'année dernière, ils ont amélioré leur situation avec une prime de productivité basée sur le nombre de visites réalisées et la quantité d'amendes appliquées. Les ressources opérationnelles de l'inspection ont été réduites, et en juin, les inspecteurs ont arrêté d'utiliser leur véhicule privé en raison des retards de remboursement de leurs frais de transport.

En 2006, 53 000 visites ont été effectuées dans les entreprises et 88 000 sanctions ont été appliquées (dont 2 000 se rapportant aux violations de la loi sur la SST, 1 900 n'étaient pas graves et 100 étaient graves). Les différentes sanctions financières pour les violations se rapportant à des problèmes de SST sont les suivantes:

- Violations non graves: 100-249 \$ US
- Violations graves: 250-999 \$ US
- Violations très graves: 1 000-3 500 \$ US

### Autres institutions gouvernementales impliquées dans la SST

Il existe également un institut de formation SST. Il réalise les formations sur la SST et possède quatre personnels professionnels et quatre personnels administratifs. L'année dernière, il a réalisé une formation de six mois pour les techniciens SST, et sept formations supplémentaires d'une semaine pour les spécialistes SST. Au cours des deux dernières années, six professionnels ont quitté l'institut SST pour travailler dans le secteur privé. Il existe seulement une université dans le pays, qui offre un cursus post-universitaire avec une spécialisation SST pour les ingénieurs spécialisés dans la sécurité, ainsi qu'un autre cursus post-universitaire pour les médecins du travail.

Le ministère de la Santé possède un service appelé Division Santé au travail, avec 60 professionnels (médecins du travail) qui sont bien qualifiés et rémunérés



pour réaliser des examens médicaux gratuits des employés (bien que la plupart ne passent que la moitié de la journée à travailler pour la division ST, car ils ont d'autres emplois dans l'après-midi).

Il y a 30 autres inspecteurs dans l'Administration de la sécurité sociale (15 avocats et 15 médecins du travail) qui rendent visite aux entreprises, principalement pour contrôler les paiements de la Sécurité sociale dans le régime d'indemnisation des employés, réaliser des enquêtes sur les accidents et déterminer le niveau d'invalidité des employés blessés à des fins d'indemnisation. L'Administration de la sécurité sociale prépare également des statistiques nationales sur les maladies et accidents du travail.

Il y a 200 médecins du travail, 270 ingénieurs en sécurité et 1 700 techniciens SST dans le pays. (La nouvelle loi sur la SST de 2004 exige que toutes les entreprises ayant plus de 100 employés aient un médecin du travail, un ingénieur en sécurité et un technicien SST. La loi exige également que les entreprises ayant entre 50 et 100 employés aient un technicien SST. Les entreprises plus petites peuvent utiliser des techniciens SST ou employer les services de sociétés de SST extérieures.)

### Avis des parties prenantes

Les employeurs voient l'Inspection du travail comme un organisme recouvrant les amendes et n'apportant aucune aide technique aux entreprises, et qui plus est rendant toujours visite aux mêmes entreprises (celles près des grandes villes), plutôt que de concentrer les efforts sur les entreprises, elle devrait rendre plus fréquemment visite aux entreprises (entreprises du secteur informel et entreprises exposées aux plus hauts risques). Dans tous les cas, il est difficile de trouver du personnel qualifié pour l'application de la loi sur la SST promulguée en 2004. (Ils pensent que c'est une bonne loi, mais cet effort supplémentaire doit être fait pour promouvoir son application.)

Les employés maintiennent que souvent, il n'y a pas de suivi adéquat par l'Inspection du travail des plaintes SST des employés syndiqués. (Normalement, les plaignants doivent fournir des données plus précises sur les violations éventuelles.) Ils pensent également qu'il est nécessaire qu'il y ait plus de visites d'inspections SST professionnelles (pas seulement pour examiner les documents) et un plus grand nombre d'inspecteurs. Selon eux, les données fournies par l'Administration de la sécurité sociale ne sont pas très fiables. Ils pensent que le taux d'accidents s'accroît. Ils souhaiteraient que l'Institut SST fournisse une formation SST gratuite à leurs délégués syndicaux, plutôt que simplement des formations ayant pour but de mettre à jour les compétences des techniciens SST. Ils se sont également plaints que bien que le comité tripartite national SST ait très bien travaillé à la rédaction de la loi SST de 2004, il possède ni la compétence opérationnelle ni l'influence politique, et par conséquent, ne peut influencer la politique des institutions SST publiques.



Les inspecteurs du travail ont déclaré que même si les ressources baissent, le nombre de visites et de sanctions a augmenté au cours de l'année précédente de 30 % et de 125 % respectivement. Il est vrai que le nombre d'inspections SST a diminué, mais cela est dû à une diminution du nombre d'inspecteurs techniques pour la SST et aux directives politiques reçues (afin de réduire la pression sur les entreprises en ce qui concerne les problèmes de SST au cours des trois années suivant la promulgation de la loi). Cependant, plus de deux ans après l'adoption de la loi SST, elle n'a toujours pas été appliquée dans la plupart des entreprises. Les inspecteurs se plaignent également que les représentants syndicaux ne les aident plus, et que lorsque ces derniers présentent des plaintes, ni ils les épaulent de façon appropriée, ni ils ne fournissent des preuves des violations, ce qui permettrait d'économiser du temps. Ils pensent qu'il est nécessaire qu'il y ait plus d'inspecteurs techniques pour la SST, de meilleurs salaires et davantage de ressources pour les activités des inspecteurs.



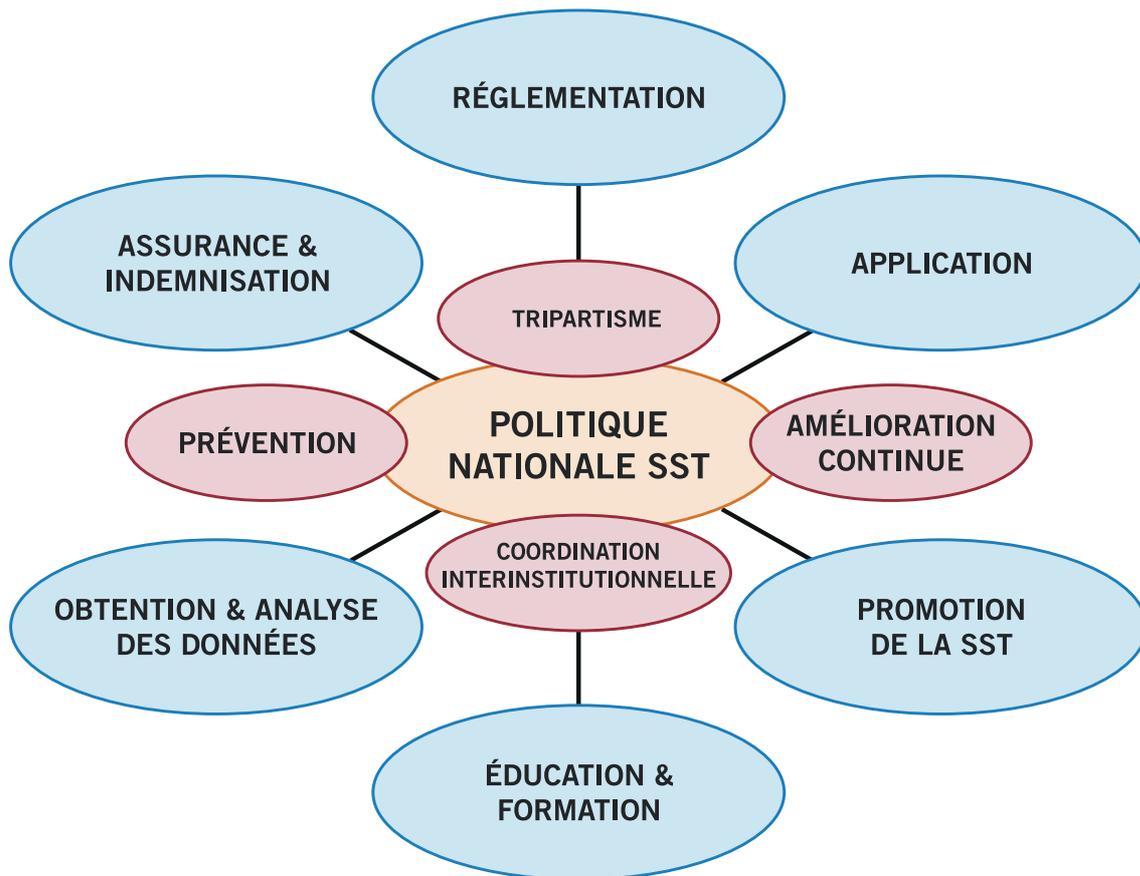
PROBLÈMES	SOLUTIONS



## Exercice 5

<b>TITRE</b>	<b>Analyse de la situation dans un pays</b>
<b>OBJECTIFS</b>	Identifier dans quelle mesure les principes, éléments et fonctions nécessaires d'un système national SST existent dans votre pays, en indiquant s'il y a lieu, la ou les institution(s) responsable(s) des divers éléments ou obligations.
<b>TÂCHE</b>	<p>Les participants se réuniront en petits groupes de travail (environ cinq personnes). Chaque groupe doit nommer un porte-parole.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le degré de présence des principes, éléments et obligations nécessaires dans le système national SST.</li> <li>• Identifier les institutions, organisations et structures se rapportant à chacun des éléments ou obligations.</li> <li>• Identifier les problèmes.</li> </ul> <p>Veillez noter les conclusions de votre groupe dans le schéma ci-dessous.</p>
<b>TEMPS</b>	Vous aurez 30 minutes pour cet exercice. Le porte-parole de chaque groupe doit présenter les conclusions du groupe en 5 minutes.





## Exercice 6

<b>TITRE</b>	<b>Identification des principaux points et lacunes de la situation nationale SST</b>
<b>OBJECTIFS</b>	Analyser la situation SST actuelle dans votre pays, y compris les structures et ressources existantes pour aborder la SST, et identifier les points forts et les lacunes.
<b>TÂCHE</b>	<p>Les participants se réuniront en groupes de travail. Chaque groupe doit nommer un porte-parole.</p> <p>Selon le profil national SST et la discussion en groupe s'y rapportant, préparer deux listes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'une identifiant les <b>points forts</b> du système dans votre pays pour aborder la situation SST locale (y compris les activités régulières et les réalisations récentes), et indiquant également pourquoi à votre avis les points forts existent;</li> <li>• Une seconde liste identifiant les <b>points faibles</b> et les lacunes du système de votre pays pour aborder la situation SST locale, en distinguant les diverses lacunes et en donnant votre avis sur les causes de chacune.</li> </ul> <p>Veillez noter les conclusions de votre groupe dans le tableau ci-dessous.</p>
<b>TEMPS</b>	Vous aurez 30 minutes pour cet exercice. Le porte-parole de chaque groupe doit présenter les conclusions du groupe en 5 minutes.



**TABLEAU DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES/LACUNES**

<b>Points forts</b> (éléments qui pourraient fournir une base et un support pour les améliorations)	<b>Causes</b>

<b>Points faibles et lacunes</b> (domaines où une intervention est nécessaire)	<b>Causes</b>

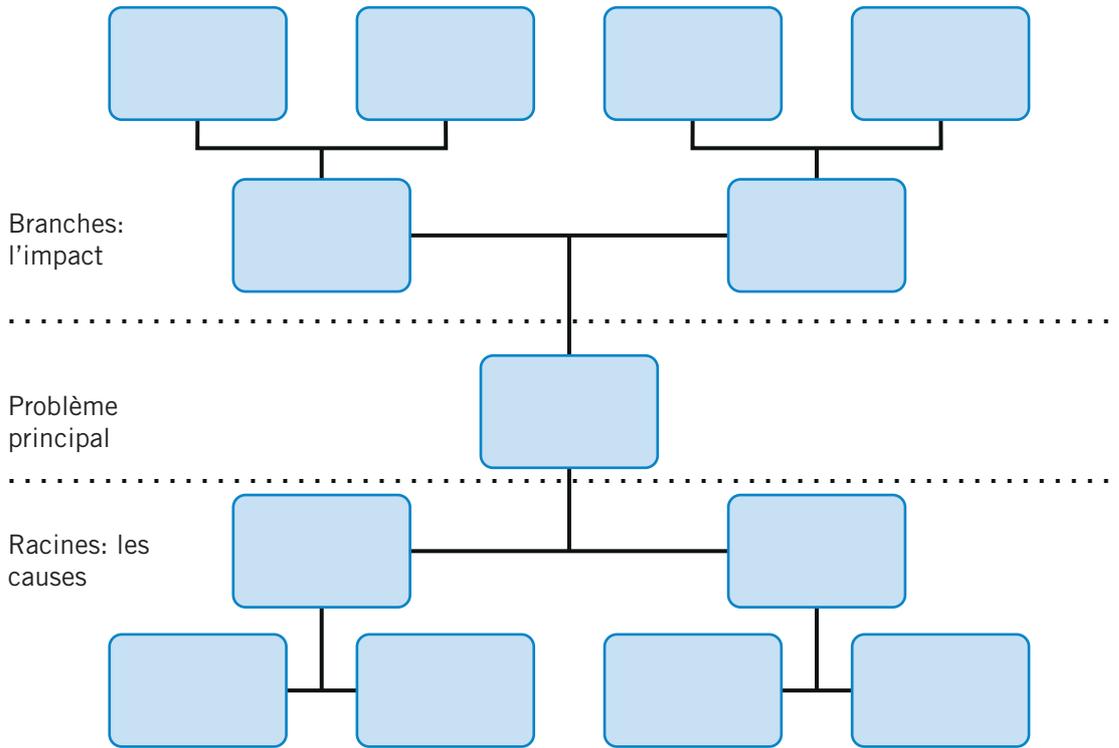


## Exercice 7

<b>TITRE</b>	<b>Identification des causes et effets</b>
<b>OBJECTIFS</b>	Analyser un point faible en identifiant ses causes et effets.
<b>TÂCHE</b>	<p>Le formateur sélectionnera l'un des points faibles précédemment identifiés.</p> <p>Les participants se réuniront en groupes de travail. Chaque groupe doit nommer un porte-parole.</p> <p>Le groupe doit développer un arbre à problèmes sur le point faible en identifiant ses causes et effets</p> <p>Veuillez noter les conclusions de votre groupe dans le tableau ci-dessous.</p>
<b>TEMPS</b>	Vous aurez 30 minutes pour cet exercice. Le porte-parole de chaque groupe ne doit pas prendre plus de cinq minutes pour présenter les conclusions du groupe.



## MODÈLE D'UN ARBRE DES PROBLÈMES



## Exercice 8

TITRE	Définition des priorités
<b>OBJECTIFS</b>	Identifier et décider des domaines où des améliorations en matière de SST sont les plus nécessaires et urgentes.
<b>TÂCHE</b>	<p>Les participants se réuniront en groupes de travail. Chaque groupe doit nommer un porte-parole.</p> <p>Selon le profil national SST et les points forts et faibles identifiés et leurs causes, discuter des priorités devant être incluses dans un programme national SST.</p> <p>Veuillez noter les conclusions de votre groupe dans le tableau ci-dessous.</p>
<b>TEMPS</b>	Vous aurez 30 minutes pour cet exercice. Le porte-parole de chaque groupe ne doit pas prendre plus de cinq minutes pour présenter les conclusions du groupe.



**TABLEAU DES PRIORITÉS**

<b>PRIORITÉS</b>	
Domaines où des améliorations sont nécessaires et urgentes	
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	



## Exercice 9

<b>TITRE</b>	<b>Lancement d'un programme national SST: objectifs, références et stratégies</b>
<b>OBJECTIFS</b>	Formuler les objectifs, références et stratégies globales pour chaque priorité identifiée.
<b>TÂCHE</b>	<p>Les participants se réuniront en petits groupes de travail (cinq personnes). Chaque groupe doit nommer un porte-parole.</p> <p>Selon les priorités identifiées pour améliorer la situation SST de votre pays, le groupe doit formuler:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OBJECTIFS:</b> à atteindre pour chaque priorité dans un laps de temps défini.</li> <li>• <b>RÉFÉRENCES:</b> données ou informations identifiant ou décrivant la situation ou la performance présente se rapportant à chaque objectif.</li> <li>• <b>STRATÉGIES:</b> méthodes ou interventions globales pour atteindre les objectifs.</li> </ul> <p>Veuillez noter les conclusions de votre groupe dans le tableau ci-dessous.</p>
<b>TEMPS</b>	Vous aurez 1 heure pour cet exercice. Le porte-parole de chaque groupe ne doit pas prendre plus de cinq minutes pour présenter les conclusions du groupe.



## Exercice 10

TITRE	Familiarisation avec la planification des actions
<b>OBJECTIFS</b>	Identification des activités et des résultats attendus pour un plan d'action SST à court terme pour votre pays, y compris les ressources, responsabilités et délais.
<b>TÂCHE</b>	<p>Pendant la plénière, le formateur sélectionnera un objectif ou un but. Le formateur travaillera avec le groupe, en formulant ce qui suit pour l'objectif sélectionné:</p> <p><b>RÉSULTATS ATTENDUS:</b> résultats à atteindre avec le plan d'action pour atteindre les objectifs.</p> <p><b>PRODUITS:</b> déclarations spécifiques, brèves et claires décrivant les résultats ou les conséquences souhaités ou prévus des actions.</p> <p><b>ACTIVITÉS:</b> actions par lesquelles des produits sont générés, si nécessaire en indiquant chaque étape.</p> <p><b>RESSOURCES:</b> ressources humaines, équipements, matériels et fonds nécessaires pour l'application.</p> <p><b>INSTITUTION ET PARTENAIRES RESPONSABLES:</b> qui doit faire quoi.</p> <p><b>DÉLAIS:</b> temps alloué pour que l'objectif soit atteint.</p> <p>Veillez noter les conclusions de votre groupe dans le tableau ci-dessous.</p>
<b>TEMPS</b>	La discussion lors de la plénière peut prendre entre 30 minutes et une heure (selon la complexité de chaque objectif et de la durée des discussions).



Planification d'actions	But/objectif				
	Période	Activités	Ressources/apports	Institution et partenaires responsables	Délais
<p><b>Résultats attendus</b></p> <p>Résultats à atteindre avec le plan d'action pour atteindre les objectifs</p>	<p><b>Produits</b></p> <p>Déclarations spécifiques, brèves et claires décrivant les résultats souhaités ou prévus des activités</p>	<p><b>Activités</b></p> <p>Actions par lesquelles des produits sont générés; cela pourrait inclure des étapes d'action individuelles</p>	<p><b>Ressources/apports</b></p> <p>Ressources humaines, équipements, matériels et fonds nécessaires pour l'application</p>	<p><b>Institution et partenaires responsables</b></p> <p>Qui doit faire quoi</p>	<p><b>Délais</b></p> <p>Temps alloué pour atteindre l'objectif</p>



Planification stratégique			
PRIORITÉS	OBJECTIFS	RÉFÉRENCES	STRATÉGIES
	Objectifs ou buts à atteindre pour chaque priorité dans un laps de temps défini	Données ou informations identifiant ou décrivant la situation ou la performance présente pour chaque objectif	Méthodes ou interventions globales pour atteindre les objectifs

